



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-17-0586 du 20/03/2017

Arrêté du 23 février 2017

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES
DE CLASSE NORMALE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale.

Date d'application : 15/03/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES
PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie
et des Finances

ARRÊTÉ

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu la demande de l'intéressé ;

ARRÊTE :



Article premier : l'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale dont le nom suit est affecté dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Grade Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
VINCENT	BEL	815891	IDIV CN 4 01/02/2015	MIS À DISPOSITION DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE	DRFIP D'ILE-DE-FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS PARIS	15/03/2017

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 23/02/2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH -1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Bruno Parent	